

CULTURE

La nouvelle feuille de route des Archives départementales du Gard

Depuis leur création en 1796, les Archives départementales du Gard ont pour mission de conserver, protéger et rendre accessibles les documents essentiels à l'histoire du territoire et à la transparence démocratique. Installées depuis 2014 rue du Forez à Nîmes, elles constituent aujourd'hui un pilier majeur de l'action culturelle, patrimoniale et citoyenne portée par le Conseil départemental du Gard.

Publié le 29/04/2025 -



Le premier Schéma départemental pour une politique des archives (2019-2023) a permis d'affirmer le rôle central des archives dans le fonctionnement et l'évolution de l'administration territoriale. Ce schéma a accompagné de nombreuses avancées dont voici les principaux chiffres :

- Plus de 6,6 millions de pages numérisées et mises en ligne pour un budget de 100 000 €
- 214 044 visiteurs en ligne en 2023 et 1 280 883 documents consultés
- 2 627 instruments de recherche encodés pour faciliter l'accès distant
- Plus de 1 km linéaire d'archives reconditionnées
- 50 classes accueillies dans le cadre des ateliers nomades
- 337 visites de soutien aux collectivités locales
- 439 enseignants formés à la médiation en 2023
- Près de 10 000 visiteurs pour les expositions organisées de 2019 à 2023

Fortes de cette dynamique, les Archives départementales du Gard s'engagent dans un deuxième Schéma ambitieux pour la période 2024-2028.

Tout en consolidant les acquis, il s'inscrit dans la politique culturelle et patrimoniale du Conseil départemental. Il repose sur quatre axes fondamentaux : collecter, classer, conserver, et communiquer et valoriser. Décliné en 12 objectifs stratégiques et 31 actions concrètes, ce nouveau schéma vise à mettre les archives toujours plus au service des usagers, constituer le patrimoine numérique du Gard et préserver la mémoire collective pour les générations futures.

« Les Archives départementales du Gard garantissent l'accès de toutes et tous à notre mémoire collective, au service de la transparence démocratique. »

Françoise Laurent-Perriqot, Présidente du Conseil départemental du Gard

« Avec ce nouveau Schéma, nous affirmons notre ambition de préserver, valoriser et transmettre le patrimoine archivistique du Gard aux générations futures. »

Patrick Malavieille, Vice-président délégué à la culture, au patrimoine et à l'éducation artistique



SCHÉMAS

Deuxième schéma pour une politique des Archives

1 documents

Publié le 29/04/2025 -

Depuis leur création en 1796, les Archives départementales du Gard ont pour mission de conserver, protéger et rendre accessibles les documents...



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>